



COMMUNIQUE

Etude pour Réhabilitation de la lagune de Moulay Bouselham

Afin d'apporter une solution à la problématique d'ensablement que connaît la lagune de Moulay Bouselham, la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime, relevant du Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique, a lancé une étude technique visant la réhabilitation du fonctionnement normal de cette lagune. La solution retenue sera mise en œuvre dès l'achèvement de cette étude prévue au premier trimestre 2014.

L'ensablement se manifeste par la création d'une flèche qui s'est développée jusqu'à la limite sud de la passe entraînant des impacts négatifs sur le tourisme et l'activité de pêche par la réduction des échanges des eaux avec la mer et, par conséquent, le confinement de la lagune, la réduction des temps de travail de pêcheurs et l'augmentation considérable des risques sur les pêcheurs liés aux conditions difficiles de navigation dans la passe très exigüe.

Le bureau d'étude chargé de la réalisation de l'étude en question, mobilisera une équipe pluridisciplinaire comprenant des spécialistes en environnement, sédimentologie et études maritimes, pour la réalisation des études techniques précitées. Pour cette fin, Il est prévu d'opérer des reconnaissances géophysiques et bathymétriques du milieu naturel ainsi qu'une étude spécifique du comportement historique et naturel de ladite lagune.

Il est à signaler que la lagune de Moulay Bouselham, connue aussi sous le nom de «MerjaZerga», est un domaine public maritime formant un environnement côtier longeant le littoral atlantique et située sur les terres humides du bassin du Gharb province de Kenitra. Elle a été inscrite le 20 juin 1980 sur la liste des zones humides de RAMSAR. Cette lagune s'étale sur une longueur de 9 Km, une largeur de 5 Km et une superficie de 35 Km² environ. C'est un lieu d'exercice d'une activité de tourisme et de pêche artisanale avec une flotte de 152 barques (2011) et 450 marins pêcheurs.

